

II

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada.

Ottawa, le 6 mai 1964.

N° 72

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de me référer à la Note n° 324 de Votre Excellence, en date du 6 mai 1964, et au Mémoire d'entente entre le Conseil canadien de recherches pour la défense et l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace des États-Unis, prévoyant la collaboration à un programme conjoint de recherches par satellites sur l'ionosphère.

Le Gouvernement canadien agrée le Mémoire d'entente et, par conséquent, accepte votre proposition à l'effet que votre Note et le Mémoire d'entente qui y est annexé, avec la présente réponse, constituent un accord entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement des États-Unis en vue de leur collaboration à un programme conjoint de recherches par satellites sur l'ionosphère, entrant en vigueur à la date de la présente réponse. Cet Accord pourra être dénoncé avant 1970 par entente entre les deux gouvernements, et ultérieurement par préavis de six mois de l'un ou l'autre gouvernement.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
PAUL MARTIN

Son Excellence W. Walton Butterworth
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique
100, rue Wellington
OTTAWA.

Ottawa le 6 mai 1964

En vigueur le 6 mai 1964